



**Radio Amateurs  
of  
du Canada**

# **Règlement Worked All RAC (WARAC)**

## **a) Règles générales**

- Le diplôme WARAC est peut être attribué à tout radioamateur ayant soumis des preuves suffisantes à RAC démontrant qu'une communication bidirectionnelle a été établie avec au moins 10 stations officielles de RAC.
- Les stations officielles de RAC sont VA1RAC, VA2RAC, VA3RAC, VA4RAC, VA5RAC, VA6RAC, VA7RAC, VE1RAC, VE3RAC, VE4RAC, VE5RAC, VE6RAC, VE7RAC, VE8RAC, VE9RAC, VO1RAC, VO2RAC, VY0RAC, VY1RAC, VY2RAC, VA3RHQ et VE3RHQ.
- Tous les contacts doivent avoir été établis après le 1er juillet 1998.
- Tous les contacts doivent avoir été établis à partir de la même entité DXCC.
- Des contacts établis par le même demandeur utilisant des indicatifs d'appel différents sont permis, mais une preuve est requise pour démontrer que celui-ci était le détenteur de l'indicatif d'appel au moment où le contact a été réalisé.
- Des contacts établis par l'entremise de stations répétitrices ne comptent pas pour l'attribution de ce diplôme.
- Pour les régions ayant deux stations officielles, seule l'une des deux compte pour le calcul du total des 10 stations requises pour l'attribution de ce diplôme.

## **b) Mentions de mode**

### **1) Mixte**

- Les contacts peuvent être établis en utilisant n'importe quel mode

### **2) Phonie**

- Les contacts doivent être établis en utilisant la radiotéléphonie. La phonie numérique compte pour cette catégorie.

### **3) Code morse (CW)**

- Les contacts doivent être établis en utilisant le code morse (CW).

#### 4) Numérique

-Les contacts doivent être établis en utilisant les modes numériques, peu importe la combinaison. La phonie numérique compte pour la catégorie Phonie.

### c) Mentions de bande

#### 1) Base

-Les contacts peuvent être établis en utilisant n'importe quelle bande.

#### 2) Bande unique

- Les contacts doivent être établis sur la même bande de fréquences. Un endossement est disponible pour chaque bande amateur autorisée par la loi.

#### 13) Satellite

-Les contacts doivent être établis en utilisant des satellites.

### e) Demande

-Le demandeur doit remplir et soumettre au directeur des diplômes RAC le formulaire de demande du WARAC. La demande contiendra la liste des stations contactées ainsi qu'une indication de la méthode de confirmation utilisée.

-Les méthodes de confirmation acceptables pour les contacts sont:

#### 1) Cartes QSL papier

-Les cartes QSL papier doivent indiquer clairement la date, l'heure, la fréquence ou la bande, le mode du QSO ainsi que la province ou territoire de la station contactée.

#### 2) Logbook of the World

-Les confirmations LoTW doivent indiquer clairement la date, l'heure, la fréquence ou la bande, le mode du QSO ainsi que la province ou territoire de la station contactée.

-N'envoyez pas de cartes QSL, de scans de cartes ou de captures d'écran LoTW.

-La demande doit être signée par deux autres radio amateurs n'ayant pas de lien de parenté avec le demandeur, certifiant qu'ils ont vérifié que l'information figurant sur les QSL et toute autre information sur la demande est véridique et que le demandeur est en possession desdites cartes QSL.

-Le directeur des diplômes RAC peut demander des preuves supplémentaires au demandeur à tout moment lors de l'examen de la demande. Les preuves peuvent se présenter sous la forme d'une numérisation de carte QSL, ou d'une capture d'écran LoTW.

## **f) Diplômes**

-Les diplômes sont disponibles sous la forme d'un fichier PDF envoyé par courriel, ou d'un certificat papier envoyé par la poste

-Les diplômes seront numérotés et signés par le directeur des diplômes RAC. Les diplômes en format PDF seront aussi signés numériquement.

-Les diplômes porteront mention de tout mode et bande pertinents.

## **g) Frais**

-Pour les diplômes en format PDF, les frais sont de 5 CAD pour les stations canadiennes, et de 5 CAD pour les stations DX. Cest frais sont modifiables à tout moment.

-Pour les diplômes papier, les frais sont de 10 CAD pour les stations canadiennes, et de 15 CAD pour les stations DX. Ces frais sont modifiables à tout moment.

## **h) Publication**

-Le nom des récipiendaires des diplômes sera périodiquement publié dans la revue « The Canadian Amateur » et sera accessible sur le site web de RAC.

\*\*\*

**Dernière mise à jour le 15 septembre 2023.**

***Pour toute question sur les règlements, veuillez contacter le directeur des diplômes RAC à [awards@rac.ca](mailto:awards@rac.ca)***